



Corse et tabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 9 janvier 2003

L'AFP qui rend compte de la réunion concernant les aides au développement économique de la Corse qui s'est déroulée entre Nicolas Sarkozy, les élus corses et Romano Prodi, président de la commission européenne, annonce qu'en matière de fiscalité du tabac, la commission européenne a donné son accord à un maintien jusqu'en 2007 du taux actuel dans l'île (32%). Ce taux passerait à 44% en 2008 et 2009 et en 2010 il serait aligné sur celui des 10 pays qui vont entrer dans l'UE en 2004.